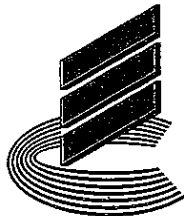


Jean-Claude BAZART

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 57
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcb.figec@wanadoo.fr



Association
CONNAISSANCE DE LA MEUSE

Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001
55100 HAUDAINVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2006

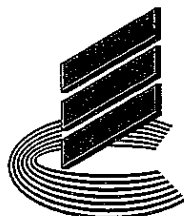
- . Rapport Général
- . Rapport Spécial sur les conventions

Jean-Claude BAZART

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 57
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcb.figecc@wanadoo.fr



Association
CONNAISSANCE DE LA MEUSE

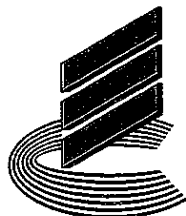
Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001
55100 HAUDAINVILLE

RAPPORT GENERAL

sur les comptes annuels
arrêtés au 31 Décembre 2006

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 57
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcb.figec@wanadoo.fr



**Mesdames et Messieurs
Les Adhérents de l'Association
CONNAISSANCE DE LA MEUSE
Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001**

55100 HAUDAINVILLE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice couvrant la période du 1^{er} Janvier 2006 au 31 Décembre 2006 sur le contrôle des comptes annuels de l'Association CONNAISSANCE DE LA MEUSE tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit sur les comptes annuels en effectuant les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en oeuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et exprimant un résultat déficitaire de **13 170,60 Euros** sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Verdun,
le 21 mars 2007


J.C. BAZART
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

2050 BILAN - ACTIF

(2007)

Euros

Numéro SIRET : 339 965 170 00014		Code APE : 92.3J		N-1	
		Exercice N clos le, 31/12/2006		31/12/05	
ACTIF IMMOBILISE		Brut 1	Amortissements provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (1)	AA				
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	AB				
Frais de développement	CX	125 498	AE 88 615	36 883	14 811
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Immobilisations corporelles					
Terrains	AN	6 098	AO	6 098	6 098
Constructions	AP	2 048 464	AQ	1 775 636	272 828
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 684 239	AS	1 385 632	298 607
Autres immobilisations corporelles	AT	261 810	AU	252 454	9 356
Immobilisations en-cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Immobilisations financières (2)					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	28	BE	28	28
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	1 940	BI	1 940	1 940
Total (II)	BJ	4 128 077	BK	3 502 337	625 740
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	72 627	BU	29 496	43 130
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Créances					
Clients et comptes rattachés (3)	BX	33 528	BY	2 001	31 526
Autres créances (3)	BZ	111 398	CA		111 398
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Divers					
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	5 889	CG		5 889
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance (3)	CH	11 871	CI		11 871
Total (III)	CJ	235 312	CK	31 498	203 814
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (0 à VI)	CO	4 363 389	1A	3 533 835	829 554
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part - d'1 an immo. fin. nettes	CP		(3) Part à + d'1 an : CR
Clause de réserve de propriété : immobilisations :		Stocks :			Créances :

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

2051 BILAN - PASSIF avant répartition

(2007)

Euros

	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1) (Dont versé :)	DA	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC	
Réserve légale (3)	DD	
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3) (Dt rés.spéc. des provisions pour fluctuation cours) B1)	DF	
Autres réserves (Dt rés. achat d'oeuvres originales artistes vivants) EJ)	DG	100 000
Report à nouveau	DH	(9 402) 11 036
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(13 171) (20 438)
Subventions d'investissement	DJ	476 884 591 325
Provisions réglementées	DK	
Total (I)	DL	554 311 681 923
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
Total (II)	DO	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	DP	28 862 36 602
Provisions pour charges	DQ	
Total (III)	DR	28 862 36 602
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 123
Emprunts et dettes financiers divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	204 673 136 086
Dettes fiscales et sociales	DY	34 950 31 165
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	237 237
Autres dettes	EA	93
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance (4)	EB	4 305 4 771
Total (IV)	EC	246 381 172 259
Ecart de conversion passif (V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	829 554 890 784
Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
Ecart de réévaluation libre	1D	
Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	246 381 172 259
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	1H	2 123

 **Jean-Claude BAZART**
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

2052 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

(2007)

Euros

	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	FA 139 872	FB	FC 139 872	114 838
Production vendue	FD	FE	FF	
biens	FG 467 157	FH	FI 467 157	399 446
services	FJ 607 029	FK	FL 607 029	514 285
Chiffre d'affaires nets				
Production stockée			FM	
Production immobilisée			FN	
Subventions d'exploitation			FO 67 920	38 344
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			FP 184 598	155 900
Autres produits (1) (11)			FQ 1 155 803	1 116 312
Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 2 015 351	1 824 840
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			FS 209 831	148 468
Variation de stock (marchandises)			FT (20 709)	(9 334)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			FU 715	338
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			FW 532 775	490 832
Impôts, taxes et versements assimilés			FX 33 389	33 705
Salaires et traitements			FY 937 226	873 911
Charges sociales (10)			FZ 221 939	215 294
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA 235 695	247 731
	- dotations aux provisions		GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC 30 750	29 866
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE 41 620	26 523
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF 2 223 232	2 057 334
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			GG (207 882)	(232 494)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			GI	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 1 083	1 135
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
Différences positives de change			GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP 1 083	1 135
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)			GR 654	262
Différences négatives de change			GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU 654	262
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)			GV 429	873
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			GW (207 452)	(231 622)



Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

2053 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

(2007)

Euros

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		122
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	194 282	211 062
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	194 282	211 184
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	HI	194 282	211 184
Participation des salariés au résultat de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	HL	2 210 716	2 037 158
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	HM	2 223 887	2 057 596
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	(13 171)	(20 438)
Renvois			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	HY		
- Produits de locations immobilières	IG		
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
(3) Dont	HQ		
- Crédit-bail mobilier	IH		
- Crédit-bail immobilier	IJ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IK		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IX		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			
(9) Dont transferts de charges	A1	146 992	120 521
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	39 361	26 518
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6			
complémentaires personnelles obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N	
		Chges exception.	Produits exception.
Quote part subvention investissement			194 282
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

JCB **Jean-Claude BAZART**
 EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ,
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan clos le 31/12/2006 présente un total de 829 554,35 €, avant répartition de l'exercice. Le compte de résultat, établi sous forme de liste, dégage un résultat de (13 170,60) €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Stocks

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en cours de production sont évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- Informations complémentaires

Les contributions volontaires des bénévoles reçues par l'association étant très importantes, elles sont valorisées dans le compte de résultat. Elles correspondent aux heures estimées sur la base de la convention collective dont relève notre Association. Le coût de ces heures est augmenté des charges sociales afférentes. La contrepartie a été comptabilisée en produits de gestion pour 767.463,35 Euro.

Jean-Claude BAZART
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

Les apports en services sont immobilisés si la contribution a pour effet d'augmenter les actifs. La contrepartie est inscrite en subvention d'investissement. Cette dernière est amortie au même rythme d'amortissement que l'immobilisation à laquelle elle se rattache et la dotation est comptabilisée dans les charges d'exploitation. Pour cet exercice l'apport de service immobilisé s'élève à 9.063,00 Euro.

La tempête du 26 Décembre 1999 a causé des dégâts très importants sur le parc du château de Thillombois (Parc classé inscrit à l'inventaire). Le bail nous liant à la commune propriétaire du château de Thillombois, nous attribue la charge de l'entretien du parc. Le financement n'étant pas encore définitivement arrêté, nous avons maintenu la provision pour charge au passif de notre bilan pour la somme de 28.862,17 Euro.

Conformément à l'avis de la Direction des Services Fiscaux du 18 Décembre 2000 nous avons procédé à la sectorisation de nos activités dans le but de séparer le secteur fiscalisé du secteur exonéré au sens de la réglementation fiscale. La méthode analytique retenue repose sur une répartition des charges et des produits directs à chacun des secteurs d'activité. Les charges mixtes sont réparties au prorata de l'activité des collaborateurs salariés de l'association.

Une mise à disposition à titre gratuit de mobilier et de matériel divers a été consentie par le Conseil Général à notre association. Ne pouvant évaluer avec suffisamment de précision la valeur de cette mise à disposition à titre gratuit, elle n'a pas été constatée dans nos comptes annuels, mais fait l'objet de présente mention.

Jean-Claude BAZAN
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I	90 046	35 453
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II		
Immobilisations corporelles			
Terrains		6 098	
Constructions sur sol propre		780 980	19 452
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		1 243 015	5 017
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 590 208	94 030
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport		29 256	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		227 936	4 618
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	Total III	3 877 492	123 118
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		28	
Prêts et autres immobilisations financières		1 940	
	Total IV	1 968	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		3 969 506	158 571

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)			125 498	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains			6 098	
Constructions sur sol propre			800 432	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions			1 248 032	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			1 684 239	
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport			29 256	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			232 554	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total III		4 000 611	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			28	
Prêts et autres immobilisations financières			1 940	
	Total IV		1 968	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			4 128 077	

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION SITUATION SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement recherche développ.				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I	75 235	13 381		88 615
Total II				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	716 748	31 735		748 483
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions	947 008	80 145		1 027 153
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 284 444	101 188		1 385 632
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	29 256			29 256
Matériel de bureau et informatique, mobilier	213 952	9 246		223 198
Emballages récupérables et divers				
Total III	3 191 407	222 315		3 413 722
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 266 642	235 695		3 502 337

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	

Immo. incorporelles							
Frais d'établiss. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
TOTAL GENERAL (I+II+III)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
---	----------------------------	---------------------	-----------------------------	-----------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Jean-Claude BAZART
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	36 602		7 740	28 862
Total II	36 602		7 740	28 862
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	29 866	29 496	29 866	29 496
Sur comptes clients	748	1 254		2 001
Autres dépréciations				
Total III	30 613	30 750	29 866	31 498
TOTAL GENERAL (I + II + III)	67 216	30 750	37 606	60 360
		30 750	37 606	
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
<i>- d'exploitation</i>				
<i>- financières</i>				
<i>- exceptionnelles</i>				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 940	1 940	
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux	2 214		2 214
	Autres créances clients	31 314	31 314	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	20 037	20 037	
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	91 361	91 361	
	Charges constatées d'avance	11 871	11 871	
	Total	158 737	156 522	2 214

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine	2 123	2 123		
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	204 673	204 673		
	Personnel et comptes rattachés	5 086	5 086		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 055	25 055		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 809	4 809		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	237	237		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	93	93		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	4 305	4 305		
	Total	246 381	246 381		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

PRODUITS A RECEVOIR

Euros

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	6 833	
Autres créances	90 843	84 895
Autres créances	7 264	2 139
Subventions à recevoir	83 579	82 755
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 083	1 125
Total	98 759	86 020

CHARGES A PAYER

Euros

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 971	43 582
Dettes fiscales et sociales	10 976	8 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	93	
Avoir à établir	93	
Total	47 040	52 368

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Euros

		31/12/2006	31/12/2005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408 10000	FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	35 971	43 582
	Total	35 971	43 582
Dettes fiscales et sociales			
428 20000	DETTES PROVISIO.POUR CONGES	2 563	2 070
428 60000	PERSONNEL AUT.CHARG.A PAYER	2 125	235
438 20000	CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER	649	736
438 60000	AUTR.CHARG.SOCIALES A PAYER	829	
448 60000	AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	4 809	5 744
	Total	10 976	8 786
Autres dettes			
41980000	RRR A ACCORD. AVR A ETABL	93	
	Total	93	
TOTAL GENERAL		47 040	52 368

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE BASNORCY

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Euros

		31/12/2006	31/12/2005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
40810000	FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	35 971	43 582
	Total	35 971	43 582
Dettes fiscales et sociales			
42820000	DETTES PROVISIO.POUR CONGES	2 563	2 070
42860000	PERSONNEL AUT.CHARG.A PAYER	2 125	235
43820000	CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER	649	736
43860000	AUTR.CHARG.SOCIALES A PAYER	829	
44860000	AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	4 809	5 744
	Total	10 976	8 786
Autres dettes			
41980000	RRR A ACCORD. AVR A ETABL	93	
	Total	93	
TOTAL GENERAL		47 040	52 368

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Euros

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits constatés d'avance	31/12/2006	31/12/2005
Produits d'exploitation	4 305	4 771
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	4 305	4 771

Charges constatées d'avance	31/12/2006	31/12/2005
Charges d'exploitation	11 871	2 289
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	11 871	2 289

TRANSFERTS DE CHARGES

Euros

(Arrêté du 27-04-1982)

Nature des transferts de charges	Montant
Remboursement des assurances	7 745
Remboursement des formations	36 823
Aides à l'emploi	82 388
Avantage en nature	9 039
Billets gratuits	10 997
Total	146 992

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Euros

	31/12/2006	31/12/2005
Sur opérations de gestion		
77100000 PROD.EXCEPT./OPER.GESTION		121,62
Total		121,62
Sur opérations en capital		
77700000 QUOTE PART SUB VIREE RSLT	194 281,87	211 061,91
Total	194 281,87	211 061,91
TOTAL GENERAL	194 281,87	211 183,53

Jean-Claude BAZAN
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

Jean-Claude BAZART

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 57
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcb.figec@wanadoo.fr



Association

CONNAISSANCE DE LA MEUSE

Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001
55100 HAUDAINVILLE

RAPPORT SPECIAL

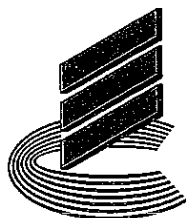
sur les conventions de l'exercice 2006
(article L 225-38 du Code de Commerce)

Jean-Claude BAZART

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 57
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcb.figec@wanadoo.fr



**Mesdames et Messieurs
Les Adhérents de l'Association
Connaissance de la Meuse
Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001
55100 HAUDAINVILLE**

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, et en application de l'article L 225-40 du Code de Commerce, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisées, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions réalisées au cours de l'exercice

1. Remboursement de frais de déplacements aux administrateurs

Les frais de déplacements remboursés en 2006 aux administrateurs s'élèvent à **1 112,83 Euros**. Ils concernent uniquement des manifestations organisées par l'association ou des réunions extérieures, mais en aucun cas des réunions de Conseil d'Administration.

Le remboursement des frais de déplacement est décidé par le bureau sur présentation de justificatifs.

2. Abandon de droits d'auteur

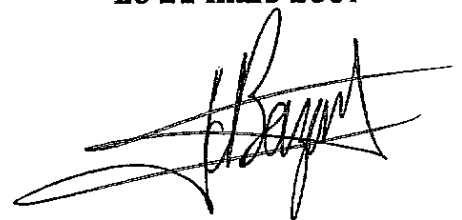
L'association a bénéficié de la part de son président Jean-Luc DEMANDRE de l'abandon de ses droits d'auteur pour un montant de 9 600 €.

3. Abandon de frais de déplacements

Des bénévoles et des administrateurs ont fait don à l'association des remboursements de frais qui leur étaient dus en raison des déplacements accomplis par leur propres moyens dans le cadre de missions accomplies pour le compte de l'association.

Je vous informe qu'il ne m'a pas été donné avis d'autres conventions conclues au cours de l'exercice et visées à l'article L 231-4 du Code de Commerce et je n'en ai découvert aucune autre au cours de mes contrôles.

**Fait à Verdun,
Le 21 mars 2007**



**J.C. BAZART
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes**